

CHAPITRE V.—ÉTAT CIVIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. EXPOSÉ SOMMAIRE.....	262	SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.....	291
SECTION 2. NAISSANCES.....	267	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.....	293
SECTION 3. DÉCÈS.....	277	Sous-section 1. Mariages.....	293
Sous-section 1. Mortalité générale.....	277	Sous-section 2. Divorces.....	297
Sous-section 2. Mortalité infantile.....	285	SECTION 6. TABLES CANADIENNES DE SURVIE.....	297
Sous-section 3. Mortalité puerpérale.....	289	SECTION 7. COMPARAISONS INTERNATIONALES.....	301

On trouvera, à la page xvi du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique de l'état civil est l'instrument qui permet d'interpréter l'évolution démographique (rythme de l'accroissement de la population, taux de nuptialité et de fécondité des femmes, effet de ces facteurs sur la répartition démographique selon l'âge et le sexe, et importance relative annuelle des maladies mortelles). La statistique de l'état civil fournit le chiffre des naissances, décès, mariages (et divorces) enregistrés dans les diverses provinces et les territoires du Canada. La continuité de ces données constitue un guide permanent pour l'organisation, la direction et l'évaluation de maintes activités nationales, particulièrement dans les domaines de la santé publique, de l'éducation et de l'urbanisme, ainsi qu'à l'égard de diverses catégories d'entreprises commerciales.

Le présent chapitre fournit de façon assez détaillée la statistique disponible sur l'état civil ainsi que des tables de survie tant pour les hommes que pour les femmes et établit la comparaison des taux principaux de la statistique canadienne avec ceux d'autres pays. Dans les comparaisons internationales et interprovinciales de la natalité, de la mortalité et de la nuptialité, il est important de noter qu'une partie des différences observées durant une certaine période, entre les pays, les provinces ou les régions locales, peuvent tenir aux différences de la répartition de la population selon le sexe et selon l'âge. De même, les taux d'une région peuvent se ressentir des changements de la répartition. La statistique de la population sur laquelle se fonde la statistique de l'état civil est donnée au chapitre III du présent volume. Les naissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence (naissances selon le lieu de résidence de la mère) et les mariages, selon le lieu d'enregistrement.

L'historique de la statistique de l'état civil au Canada est fait aux pp. 195-199 de l'*Annuaire* de 1948-1949. Outre les renseignements détaillés fournis dans *Statistique de l'état civil, rapport préliminaire* (n° de catalogue 84-201), *Statistique de l'état civil au Canada* (n° de catalogue 84-202), *Causes de décès* (n° de catalogue 84-203), et autres rapports réguliers et spéciaux du B.F.S., on peut obtenir sur demande certaines statistiques non publiées.

Le présent chapitre comprend les plus récentes données disponibles au moment de mettre sous presse; donc, certains tableaux comprennent les chiffres de 1966 tandis que d'autres ne contiennent que ceux de 1965.

*Revu à la section de l'état civil, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.